

Compte rendu CGT du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DRFiP 67 du 10 avril 2025

I – Approbation des PV du CSAL du 12/07/2024 et du 18/11/2024 (pour avis)

PV du CSAL du 12/07/2024 : la CGT, ainsi que les autres Organisations Syndicales (OS), vote pour.

PV du CSAL du 18/11/2024 : après accord de la direction sur une modification importante d'un passage du PV demandé par les OS, l'ensemble des représentants du personnel vote pour.

II – Bilan 2024 et éléments d'information du budget 2025 de la DRFiP (pour information)

Bilan 2024 : la baisse des crédits continue sur l'année 2024 (passage de 7 millions d'euros en 2023 à 6 millions en 2024). Cela grâce à une diminution des frais d'affranchissement (de près de 200 000 € entre 2023 et 2024) et des loyers (libération des sites Rue Schumann à Strasbourg et Grand Rue à Haguenau). Le budget a permis la rénovation d'une partie des immeubles domaniaux en période de « densification des implantations » (blocs sanitaires, espace de travail, relampage, téléphonie TOIP, raccordement au réseau urbain de chauffage pour deux sites de Strasbourg, désamiantage, « rénovation » partielle des fenêtres, réfection de sols, installation de sas sécurisés sur 3 sites).

La CGT a rappelé que la faiblesse des frais d'affranchissement provient aussi des frais d'éditique et d'envoi « CLIC'ESI », utilisé de façon plus importante, qui ne sont pas facturés à notre direction locale. Il est donc ainsi difficile d'établir la baisse réelle de ces frais. De plus, l'envoi par CLIC'ESI n'est pas toujours possible pour une partie des formulaires utilisés par la DGFIP.

Présentation du budget 2025 : Bien que son montant prévisionnel soit en hausse, des économies sont attendues dans les thèmes suivants : affranchissement malgré la hausse des tarifs postaux (- 40 000 €), dépenses immobilière (- 200 000 € attendu en 2025 avec la fermeture de 3 sites locatifs : T. du SDEA, SGC Strasbourg Eurométropole et SIE de Strasbourg). Le directeur annonce qu'il y aura également moins d'apprentis en 2025.

Principaux travaux programmés :

- travaux de réinstallation du SIE de Strasbourg et du Pôle RIE, réaménagement de la cour intérieure de la Direction pour la végétaliser et installer un espace de convivialité et du stationnement pour vélos (coût estimé de 230 000 €) et transformation de l'ancien logement du concierge en espace repas ;
- travaux pour le transfert de la caisse résiduelle du SGC Strasbourg Eurométropole à la Trésorerie Amendes en juin 2025 (extension de l'espace accueil, sécurisation pour le transport de fonds, amélioration de l'acoustique...) ;
- travaux importants de rénovation énergétique pour le site de Haguenau (600 000 €) ;
- raccordement au réseau de chauffage urbain pour les sites de Strasbourg Vosges et République ;
- installation d'un sas à l'entrée Contrôle Fiscal du site Simonis ;
- travaux de réinstallation de services au 35 Vosges (+ de 700 000 €).

III – Modifications des horaires d'ouverture du SGC Strasbourg et Eurométropole (pour avis)

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 (au lieu du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15) et ouverture sur RDV les mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 00 (inchangé).

Motif invoqué : caler ses horaires sur ceux des SIP sur le site (une nouvelle caisse sera ouverte).

Modification des horaires à compter de juin 2025. Même si les horaires proposées sont plus clémentes pour la pause méridienne des agents, les OS relayent l'inquiétude des agents sur leurs conditions de travail. **Vote** : abstention de la CGT et de la majorité des autres OS.

IV – Modifications des horaires d'ouverture de la Trésorerie SDEA Alsace-Moselle (pour avis)

Ouverture uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 (au lieu d'un accueil sans RDV du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15) et ouverture sur RDV les mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 00 (inchangé). La prise de RDV pourra se faire à l'accueil, par mail ou téléphone. L'accueil actuel est anecdotique (416 personnes reçus en 2023) et ne nécessitera pas la présence d'un agent du service à l'accueil physique en continu. **Vote** : abstention de la CGT et de la majorité des autres OS.

V – Modifications des horaires d'ouverture de la Trésorerie Strasbourg Amendes (pour avis)

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV (au lieu du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 sans RDV et du mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 00 sur RDV)

Pour la CGT, la demande des modifications des horaires telle que proposée ne viendrait pas des agents du service : les agents n'ayant pas demandé l'ouverture au public du vendredi matin.

Elle mentionne à la direction de nombreux exemples de services DGFIP qui sont ouverts moins des 20 h 00 par semaine, qui seraient obligatoires (motif invoqué par la direction pour l'ouverture du vendredi matin).

Même si la direction a prévu l'arrivée d'un agent supplémentaire pour l'ouverture continue du second guichet d'accueil en juin prochain, le service est actuellement à effectif tendu et le poste créé avec l'arrivée de la caisse résiduelle ne sera pourvu qu'en septembre 2025.

La CGT relaye la demande des agents de renforts ponctuels (vacataire et équipe de renfort). La Direction répond que deux postes de vacataires seront pourvus (pour mai et pour juin 2025) et que la demande d'un renfort EDR sera étudiée attentivement.

La CGT informe également la direction que l'ouverture quotidienne jusqu'à 12 h 30 empêcherait régulièrement les 2 agents à l'accueil de pouvoir manger au restaurant administratif du fait du traitement des cas des redevables encore présents à la fermeture ainsi que du comptage de la caisse.

Après discussions entre direction et syndicats, la direction accepte de modifier les horaires d'ouverture proposés de 8 h 15 à 12 h 15 du lundi au vendredi, à condition que les agents approuvent cet arrangement (ils seront consultés prochainement). **Le vote porte donc sur ces nouveaux horaires** : Abstention CGT et de la majorité des autres OS.

VI – Formation Professionnelle : Bilan 2024 (pour information) **et Programme 2025** (pour avis)

Bilan 2024 : Diffusion d'un « Info flash » formations depuis mai 2024. La plupart des heures de formations se font en présentiel (soit près de 90 %).

Bien qu'en diminution par rapport à 2023, le taux d'abstentionnisme 2024 reste important avec 34,25 %. Les cas de désinscription de formations est lui aussi en hausse.

Si tous les domaines de métiers sont couverts par des formations proposées en local, la direction regrette que des formations pointues sont couvertes seulement par une ou deux personnes (contrôle fiscal, impôts des entreprises et enregistrement par exemple). Le service effectue également la formation initiale des agents et organise les épreuves locales de concours DGFIP (environ 1 000 présents en 2024).

Une demande de modification de l'application SEM@FOR pour gagner en efficience est toujours en cours au niveau national.

Programme de formation pour 2025 : Vote pour de la CGT et des autres OS.

VII – Réponses aux principales questions diverses

Question CGT sur le mouvement local de mutation 67 des inspecteurs : est-ce que toutes les fiches de postes pour les cadres A ont été créés ?

Réponse : la mise à jour des fiches en cours, elles seront prêtes entre le 12 et le 14 mai 2025. Une note locale (« pas à pas ») sur le sujet sortira prochainement et sera envoyé à tous les cadres A du département. De plus, un webinaire explicatif de la réforme se tiendra le 25 avril 2025.

Une aide pour les CV sera remise sur Ulysse 67 « nouvelle mouture ». Les demandes de postes seront à déposer dans un délai d'un mois à compter de la parution. La direction propose un Groupe de Travail sur le sujet des mutations des A.

Projet de parking sur le site Simonis : la réflexion continue à la Mairie.

Vos représentants CGT en CSAL : Stefan BOGEN et Gilles STREICHER

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 : cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr